

TURBULENCES À EDF

Malgré un contexte défavorable, EDF maintient des dividendes élevés pour ses actionnaires, dont le premier d'entre eux est l'Etat à 85 %. Les salariés en font (encore) les frais et leurs horaires de travail explosent face aux nombreux enjeux à venir. Est-ce inéluctable ou bien existe-t-il d'autres solutions ?

Le prix du baril de pétrole s'effondre et entraîne l'ensemble des prix de marchés des autres énergies dans son sillage : l'électricité et le gaz n'y échappent pas. Mais pour l'électricité, en cette année 2016, s'y ajoute une dérégulation supplémentaire du marché avec la fin des tarifs jaunes et verts. Tous les petits industriels (PME PMI) et les collectivités locales doivent désormais souscrire des contrats négociés de gré à gré avec les fournisseurs d'électricité (EDF, Engie, Direct Energie...) et donc abandonner les tarifs. Même si la production d'électricité reste toujours essentiellement produite par EDF, une partie de moins en moins négligeable est donc achetée au prix de gros et commercialisée par d'autres (avec des marges). Le marché français de l'électricité fait donc un pas de plus vers la dérégulation, dans un marché européen qui, lui, est complètement dérégulé.

En parallèle, les énergies renouvelables (EnR), plutôt privées, du fait de « larges » subventions, sont prioritaires par rapport à des moyens de production moins coûteux : ceci fausse toute la logique économique qui a prévalu à la construction du parc de production. S'y rajoutent, pour EDF, des contraintes liées à Bruxelles et à la transition énergétique, qui menacent l'hydraulique, le thermique à flammes et le nucléaire.

Des activités hors France et hors statut prévues à la hausse

Face aux pertes de parts de marché en France, EDF compte sur l'international, les services (avec sa filiale Dalkia) et les renouvelables (avec sa filiale EDF Energies

Nouvelles) pour se refaire. Ces trois domaines sont à fort potentiel de développement, mais ne sont pas au statut des IEG ! Il y a donc le risque de voir des activités au statut diminuer au profit d'activités hors statut, ce qui bouleverserait profondément les repères dans l'entreprise, d'autant que toutes ces activités sont de plus en plus imbriquées les unes dans les autres.

CAP 2030 : un avenir très encadré par la finance

Pour les années à venir, EDF a pourtant de grands projets industriels. Tout d'abord, la prolongation de son

Un contexte défavorable pour tous les énergéticiens

parc nucléaire en France. Prévu pour 30 ans au départ, il a d'abord été prolongé jusqu'à 40 ans, et l'objectif est maintenant de le prolonger à 60 ans. Cela représente un budget d'environ 55 Mds euros qui va s'étaler sur une dizaine d'années pour les 58 tranches nucléaires (63 GW). Une opération deux fois plus rentable que de construire des EPR, sachant qu'il faudra aussi réussir l'EPR de Flamanville et le finaliser en temps et en budget, et prendre la décision finale (ou pas ?) d'engager les EPR en Angleterre, en restant plus proche d'une construction en 60 mois plutôt qu'en 120 mois...

A moyen terme, ce sera le renouvellement de tout le parc



Alexis Morin / Photothèque

nucléaire actuel. Vers 2030, l'entreprise envisage déjà une paire d'« EPR Nouveau Modèle », moins cher, plus simple, plus industrialisé, aussi sûr... et cela est d'autant plus primordial que deux tiers du coût de l'électricité nucléaire réside dans son coût de construction. Mais les contraintes financières pourraient faire que les EPR du futur ne soient pas entièrement la propriété d'EDF... EDF s'y est déjà essayé dans l'éolien, en construisant seul des parcs éoliens, puis en revendant une partie (en général 49 %) une fois réalisés, et en les exploitant totalement. 51 % des futures centrales nucléaires propriété d'EDF ? N'est-ce pas l'acceptabilité du nucléaire qui risque d'être remis en cause ?

Mais les contraintes financières pèsent déjà lourd dès 2016 !

Face au contexte défavorable et aux perspectives d'avenir, EDF inscrit dans son plan moyen terme 2016-2019, une diminution de 6 % des effectifs qui touchera toutes les directions, pour boucler ses investissements de maintenance (qui sont aussi des investissements d'avenir comme prolonger de 20 ans ses centrales nucléaires), sans faire appel au crédit dès 2018 : c'est inacceptable et intenable !

Les nouveaux investissements de développement (EPR, EnR...) étant financés par de multiples cessions dont la liste envisagée à ce jour inclut 50 % de RTE : c'est hors de question pour la CGT. Mais déjà le siège de Wagram, les filiales Bert (Hongrie) et Estag (Autriche) en ont fait les frais.

Toujours plus de sacrifices demandés aux salariés-es du groupe

Les actionnaires, eux, continuent à percevoir des dividendes élevés comme si de rien n'était (voir encadré). Pourtant la part du personnel dans le coût du MWh n'est que de 20 %, et c'est sur lui que portent les économies ce qui augmente les risques pour les projets industriels à venir ! Tout cela est aussi à mettre en regard des nouvelles

négociations sur le forfait-jours à EDF SA (« Travailler beaucoup plus, sans gagner beaucoup plus »). Pour la Direction, ce serait un moyen de sortir à moindre frais des écarts réglementaires en matière de dépassements horaires et de travail dissimulé des cadres... mais rien n'est inéluctable, comme l'a déjà démontré la CGT à deux reprises lors des précédentes négociations.

La négociation salariale 2016 reste dans la même logique : elle a abouti à une non-signature unanime, avec des augmentations salariales bien en dessous de l'inflation, et seulement 30 000 avancements (représentant 2.5 % d'augmentation individuelle) soit 8 000 de moins qu'en 2015 ! C'est cette situation économique et sociale extrêmement préoccupante qui a justifié le dépôt d'un droit d'alerte du Comité Central d'Entreprise fin 2015.

D'autres leviers économiques existent pourtant... mais à la main de l'actionnaire principal

L'arrêt des dividendes serait le plus radical, mais déjà les réduire et les payer en actions serait un moindre mal au vu des enjeux des années futures. Au niveau comptable, il faudrait rapidement amortir les centrales nucléaires sur 50 ans voire 60 ans (40 ans pour l'instant). De même, pour limiter, pour les usagers, l'augmentation nécessaire du prix de l'électricité pour financer les investissements dans les nouveaux moyens de production, il faudrait répartir la taxe CSPE (qui finance en grande partie les énergies renouvelables) sur toutes les énergies, et non pas sur la seule énergie électrique (qui est fortement décarbonée en France). Ceci permettrait aussi de financer le social, notamment par la mise au statut d'EDF EN, de Dalkia et de tous les autres prestataires.

Au travers de ces quelques exemples, on voit bien que d'autres solutions existent : des solutions qui ne pénalisent pas les salariés-es. A la CGT et son Ufict de peser, à tous les niveaux, pour exiger de les mettre en œuvre... et pour faire en sorte qu'embaucher et augmenter les salaires revoient le jour à EDF. ■

VOUS AVEZ DIT EBITDA ET CASH FLOW ?

Lors du passage d'EDF du Cac 40 au Cac 60, EDF a déclaré : « Le Groupe table désormais sur une croissance organique de son Ebitda d'au moins 3 % en 2015 contre 0 à 3 % précédemment ».

C'est la preuve que, même dans un contexte défavorable, tout va bien pour les actionnaires...

Démonstration :

L'Ebitda correspond sensiblement à l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui mesure si l'activité annuelle de l'entreprise génère un profit :

Excédent brut d'exploitation = Produits (chiffre d'affaires)
 – Matières (combustibles) – Charges Externes (sous traitance)
 – Personnel (salaires) – Amortissement (usure des biens d'investissement)
 – Provisions (risques prévisibles pour l'entreprise)

Le profit peut être réinvesti sans entraîner de bénéfice immédiat, et il est aussi possible d'en faire bénéficier les usagers avec des tarifs bas. D'ailleurs, durant de nombreuses années (du temps de l'Epic), EDF ne faisait pas ou très peu de bénéfices. La Direction communique sur la croissance annuelle de l'Ebitda (+ 3 %) : ce qui implique que le profit devrait s'accroître année après année : *pourquoi ?*

L'Ebitda tient compte de toutes les « charges » d'exploitation, dont les salaires : plus ils augmentent et plus l'Ebitda se réduit.

L'Ebitda n'est donc pas un bon critère vu des salariés-es.

La Direction alerte désormais sur le cash flow (équilibre entre dépenses et recettes de l'année).

Sur les sept dernières années, le bilan montre que le cash-flow hors dividende est largement positif :

EDF	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Cumul
Cash-flow opérationnel	-596	-2 350	-1 666	-2 936	1 620	-239	-4 735	-13 702
Dividende	2 014	3 808	3 287	2 965	2 693	3 265	3 192	21 224
Cash-flow sans dividende	1 418	1 458	1 621	29	4 313	3 026	-1 543	7 522

Ce n'est donc pas le cash flow qui pose problème, mais plutôt ce qu'il en reste après les ponctions liées aux dividendes ! Supprimer les dividendes ou les réduire est donc aussi une solution pour le cash flow !

Les EnR représentent un fort potentiel de développement mais les salariés-es de l'éolien ne sont pas au statut des IEG



Dominique Guillaudin / Photothèque EDF



Philippe Dollo / Photothèque EDF